Rapport d'intervention n°2020-02

Elimination de l'espèce exotique envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*) dans l'estuaire de la Slack

Référent : Carole PERRON
Rédacteurs : Louanne CAPELLE, Charline FRELIN, Jean-Yves BOUREL
Contact : parcmarin.epmo@ofb.gouv.fr

INFORMATIONS GENERALES

Périmètre du Parc naturel marin concerné : Pas-de-Calais, estuaire de la Slack.

Enjeu(x) de l'action : Elimination d'une plante exotique envahissante, le Rosier rugueux, appelé également Rosier japonais (*Rosa rugosa*), entrant en compétition avec les espèces autochtones – Action participant à la restauration d'un habitat d'intérêt communautaire « 1330 – Prés salés atlantiques ».

Cadre de l'action : Document d'objectifs du site Natura 2000 FR 3100479 (mesure A323 04R, mesure A232 20P et R), plan de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale (PNM EPMO).

Partenaire(s) de l'action : Conservatoire botanique national de Bailleul.

A.O.T. n°62-62025-0033 (une action dans la continuité des travaux de l'AOT : 62-62025-0015).

Etude d'incidence Natura 2000 : oui.

INFORMATIONS TECHNIQUES

Types d'intervention :

- Pieds isolés : coupe des parties aériennes et arrachage manuel des parties souterraines.
- Fourré dense : coupe des parties aériennes et extirpation mécanique des parties souterraines.

Les résidus constitués des parties aériennes et souterraines, dont des fruits, sont exportés hors du site vers un centre de valorisation pour les végétaux. Les parties souterraines mélangées aux déchets de la laisse de mer, en majorité composés de plastiques, sont exportées en déchetterie.

Dates d'intervention : 22 et 23 octobre 2020.

Localisation (communes) : Ambleteuse et Wimereux

Coordonnées GPS (WGS84) : 50° 48' 24.42'' N, 1° 36' 19.59'' E – Annexe 1.

Superficies concernées :

- Surface totale de la zone de travaux : 2,4 ha ;
- Zones d'arrachage mécanique et manuel du Rosier japonais (zone bleue et zones vertes + étoiles en Annexe 1) : 450 m² environ;
- Zone de stationnement des bennes : 1 500 m²

Structure mettant en œuvre la prestation : Association Rivages Propres Côte d'Opale.

Coût de l'opération : 2 241 € TTC.

COMPTE-RENDU DE L'OPERATION :

1) Etat initial / Avant l'opération :

Comme pour les interventions réalisées en 2018 et 2019, plusieurs sorties sur le terrain ont été effectuées en amont des opérations par l'équipe technique du PNM. Elles ont permis, notamment, la cartographie des zones d'intervention (Cf. carte en annexe 1) comprenant :

- Quelques zones plus ou moins importantes de fourrés d'Argousiers dans lesquels se mélangent des pieds de *Rosa rugosa* ;
- Des pieds isolés de *Rosa rugosa* de part et d'autre de l'estuaire de la Slack, à hauteur du poulier;
- Un fourré dense de rosier d'une superficie d'environ 450 m² situé plus en amont de l'embouchure, à hauteur de l'ancien bassin ostréicole.

L'équipe technique du PNM a accompagné le prestataire avant l'opération pour estimer la charge de travail et identifier les éventuelles difficultés opérationnelles. Un cahier des charges a été établi.

Quelques jours avant les opérations, une information des riverains sur les travaux a été effectuée par l'équipe Opérations à l'aide de dépliants distribués dans les boîtes aux lettres (Annexe 2). Les municipalités ont également été destinatrices du dépliant.

2) Pendant l'opération :

L'équipe technique du PNM a suivi le chantier. Une présence en début d'intervention était nécessaire afin d'informer les ouvriers de la présence d'espèces végétales protégées (Chou marin, Panicaut maritime, *etc.*) nécessitant des précautions.

Des panneaux de signalisation du chantier ont été posés autour des zones d'intervention pour informer le public des dangers potentiels dus aux opérations (annexe 2).

Les deux bennes ont été disposées sur l'espace autorisé, de telle sorte qu'elles ne gênaient le passage des promeneurs, ni l'accès pour les services de secours.

Les opérations d'arrachage manuel se sont bien déroulées. Le prestataire ne s'est pas engagé dans l'intervention consistant à l'arrachage mécanique du fourré, situé à proximité du bassin.
Initialement, il était convenu d'utiliser une herse agricole tractée par un cheval de trait. L'opération s'est révélée plus compliquée compte tenu de la faible hauteur des dents de la herse, ne permettant pas l'extraction optimale des rhizomes.
Une fauche des parties aériennes et l'exportation des résidus ont, néanmoins été réalisées.

3) Après l'opération :

Lors du passage de l'équipe technique du PNM sur site quelques jours après les travaux, des fruits et résidus de racines ont tout de même été retrouvés n'excluant pas la pousse de nouveaux pieds l'année prochaine (Cf. annexe 3). Le plus gros a bien été enlevé par les ouvriers et exporté hors du site.
En ce qui concerne les pieds isolés de rosier, 1 seul pied semble avoir été oublié en partie sud de l'estuaire (Annexe 3).

BILAN DE L'OPERATION :

L'Association Rivages Propres Côte d'Opale a réalisé le travail dans les temps (2 jours). Cependant, l'oubli d'un pied, des difficultés liées à l'arrachage des rhizomes et la découverte de nombreux déchets n'ont pas totalement permis d'arriver aux résultats attendus sur les différentes zones prévues (Annexe 3).

Une demande d'intervention pour le ramassage de détritus après l'arrachage des pieds serait nécessaire car une quantité importante de plastiques de petite taille (déchets prisonniers des fourrés) s'est a été découvert. Ces déchets peuvent avoir un impact sur la faune environnante et dégrade la qualité paysagère du site.

Durant l'intervention, différentes difficultés ont été relevées. Les agents d'intervention de l'association ont entrepris l'arrachage des pieds de rosiers à l'aide d'outils « légers » tels que des bêches, pelles et pioches, leur demandant un effort physique trop important. Les agents d'intervention ont donc rapidement remplacé ces outils par d'autres de même type mais cette fois-ci plus robustes et efficaces. Cependant, les rhizomes à la fois profonds et étendus n'ont pas pu être déterrés dans leur ensemble car aucun outil disponible ne permettait d'en venir à bout.

PERSPECTIVES :

Une attention particulière sera portée à la repousse de pieds de *Rosa rugosa* au printemps 2021. Le PNM poursuivra son suivi des pieds de Rosier rugueux durant l'été afin d'évaluer dans le temps l'impact des opérations. Les cartes établies en 2019 et 2020 sont reprises à l'annexe 4.

Une réflexion sera menée pour étudier l'utilisation d'un engin à moteur léger afin de travailler la zone de fourré à une profondeur suffisante. L'une des pistes de réflexion est l'utilisation d'un outil de jardinage de type cultivateur canadien tractée par un motoculteur. Le PNM échangera avec le CBNBL pour une éventuelle intervention au printemps 2021.

Une fois les zones mises à nu, un ramassage des déchets plastiques retrouvés pourrait être programmé dans les interventions à venir.

Enfin, pour permettre la bonne réalisation des prochaines prestations de retrait de l'ensemble des pieds de Rosier japonais, l'équipe technique du PNM transmettront, avant chaque intervention, au prestataire une cartographie précise des différentes stations de *Rosa rugosa*.

DOCUMENTS ANNEXES :

- Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés
- Annexe 2 : Communication à destination des riverains et des promeneurs
- Annexe 3 : Dossier photographique
- Annexe 4 : Carte de localisation des stations de *Rosa rugosa*, relevés 2019 et 2020

Annexe 1 : Carte générale des travaux réalisés

Carte des différentes zones d'intervention pour le retrait des pieds de Rosier japonais

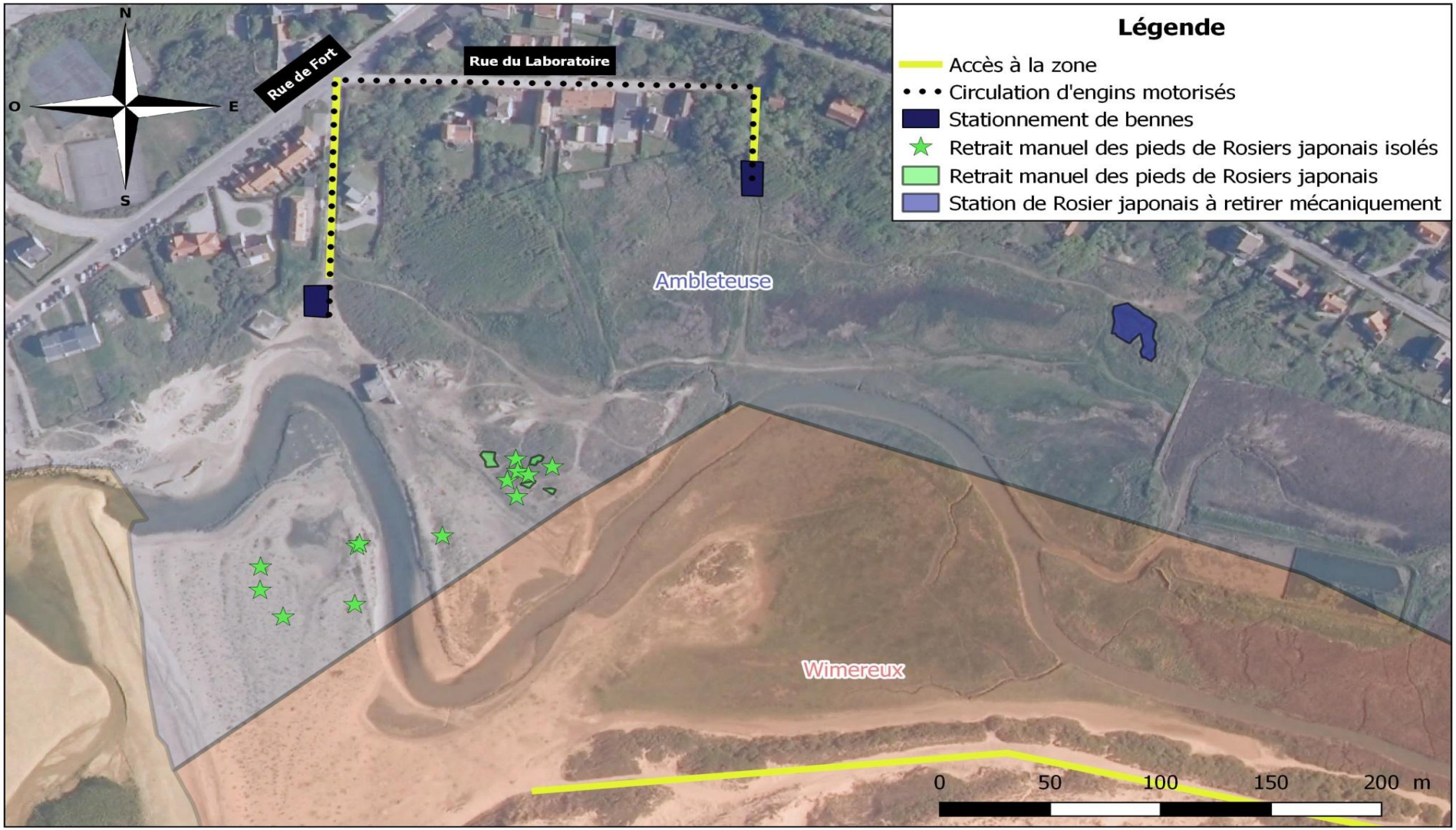

Novembre 2020
QGIS 2.18 C.Frelin

Annexe 2 : Communication à destination des riverains et des promeneurs

Dépliant destiné aux riverains :

Partenaires et rapports

Le Parc naturel marin mène ces actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack depuis 2018, en collaboration avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

BAILLEUL

> Les rapports des interventions sont accessibles dans leur intégralité sur le site Internet du Parc naturel marin: www.parc-marin-epmo.fr

Le Parc naturel marin

Le Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale couvre 2 300 km² d'espace marin dont 120 km² d'espace estuarien.

Cette aire marine protégée a pour objectifs de préserver le milieu marin, d'améliorer sa connaissance, et de contribuer au développement durable des activités maritimes.

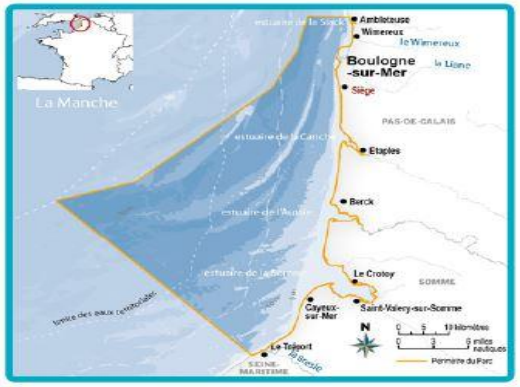

Parc naturel marin
des estuaires picards et de la mer d'Opale
Chemin de la Warenne
Ecault
62 360 Saint-Etienne-au-Mont
Tél : 03 21 99 15 80
www.parc-marin-epmo.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Jean-Yves Bourel, Grégory Engelbrecht, Lino Viera / Office français de la biodiversité

Parc naturel marin
Estuaires picards
Mer d'Opale

Interventions sur l'estuaire de la Slack

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB

Interventions sur l'estuaire de la Slack

En 2018, Le Parc a engagé des actions de restauration des milieux naturels dans l'estuaire de la Slack.

Objectif de ces interventions :

> **Restaurer une zone de prés salés :** des espèces végétales rares et/ou menacées lui confèrent une haute valeur écologique. Il s'agit en particulier de préserver :

La Laîche divisée (*Carex divisa*), classée vulnérable dans le Pas-de-Calais,

et l'Obione faux pourpier (*Halimione portulacoides*).

Cette action est favorisée en freinant le développement du Chiendent du littoral (*Elytrigia acuta*) **par la fauche**.

> **Eliminer le Rosier japonais** (*Rosa rugosa*) : une espèce invasive étrangère aux milieux estuariens.

Après deux années d'intervention, les premiers résultats sont prometteurs. Les plantes indicatrices de la bonne santé des prés salés sont en progression.

2020 - de nouvelles interventions

Dès cet automne et jusqu'au printemps prochain, de nouvelles interventions seront réalisées.

L'Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM) interviendra pour une fauche avec exportation des résidus au nord de l'estuaire, côté Ambleteuse, face à la rue du Laboratoire.

Parallèlement, l'association Rivages Propres Côte d'Opale, sera chargée du retrait des pieds de Rosier japonais présents dans l'estuaire, côté Ambleteuse et côté Wimereux.

D'autres pressions pèsent sur le littoral : fréquentation, cueillette de végétaux , déchets, ...

Rappel des bons gestes à adopter pour préserver la biodiversité de l'estuaire

> Déposer les déchets verts (tontes de pelouses notamment) à la déchetterie ou les composter sur son terrain.

> Eviter l'usage de produits phytosanitaires, ennemis de la biodiversité: pesticides, insecticides, engrais et herbicides.

> Choisir pour les jardins, des plantes locales et non envahissantes.

> Ramasser les déjections des animaux: elles impactent le milieu naturel et notamment la végétation (enrichissement excessif des sols), ainsi que l'état sanitaire des plages.

Mais aussi :

> Pour se promener, privilégier le bas de plage (sable mouillé) : éviter de marcher sur la laisse de mer, en haut de plage, où se nourrissent et nichent certaines espèces d'oiseaux (Gravelots par exemple) et pousse une végétation particulièrement sensible.

> Tenir les chiens en laisse dans l'estuaire et en bord de mer afin de protéger les oiseaux, notamment le Gravelot en période de reproduction (d'avril à août) qui niche directement au sol.

> Ramener ses déchets.

Panneau d'information à destination des promeneurs :

Travaux de gestion écologique dans l'estuaire de la Slack

Communes d'Ambleteuse et de Wimereux

Objectifs des travaux :

Restauration de l'habitat d'intérêt communautaire « 1330 Prés salés atlantiques »

Elimination de l'espèce envahissante Rosier japonais (*Rosa rugosa*)

Type d'intervention :

- Arrachage manuel d'une espèce végétale envahissante (*Rosa rugosa*)
- Fauche par débroussaillage mécanique en faveur du développement d'une espèce végétale menacée (*Carex divisa*)

Période de réalisation :

- Les travaux seront réalisés à compter du **lundi 12 octobre 2020 jusqu'à décembre 2021**

Prestataires

- Association pour l'Amélioration de l'Environnement dans le Pays de Marquise (AAEPM)
- Rivages Propres Côte d'Opale

Parc Naturel Marin des estuaires picards et mer d'Opale
Contact : JY. BOUREL – service Opérations – 07 87 62 28 63

Annexe 3 : Dossier photographique (©Charline FRELIN/OFB)

Avant les travaux :

Pendant les travaux

Après les travaux :

Annexe 4 : Carte de localisation des stations de Rosa rugosa (relevés de 2019 et de 2020)

Relevés de 2019 :

Relevés de 2020 :
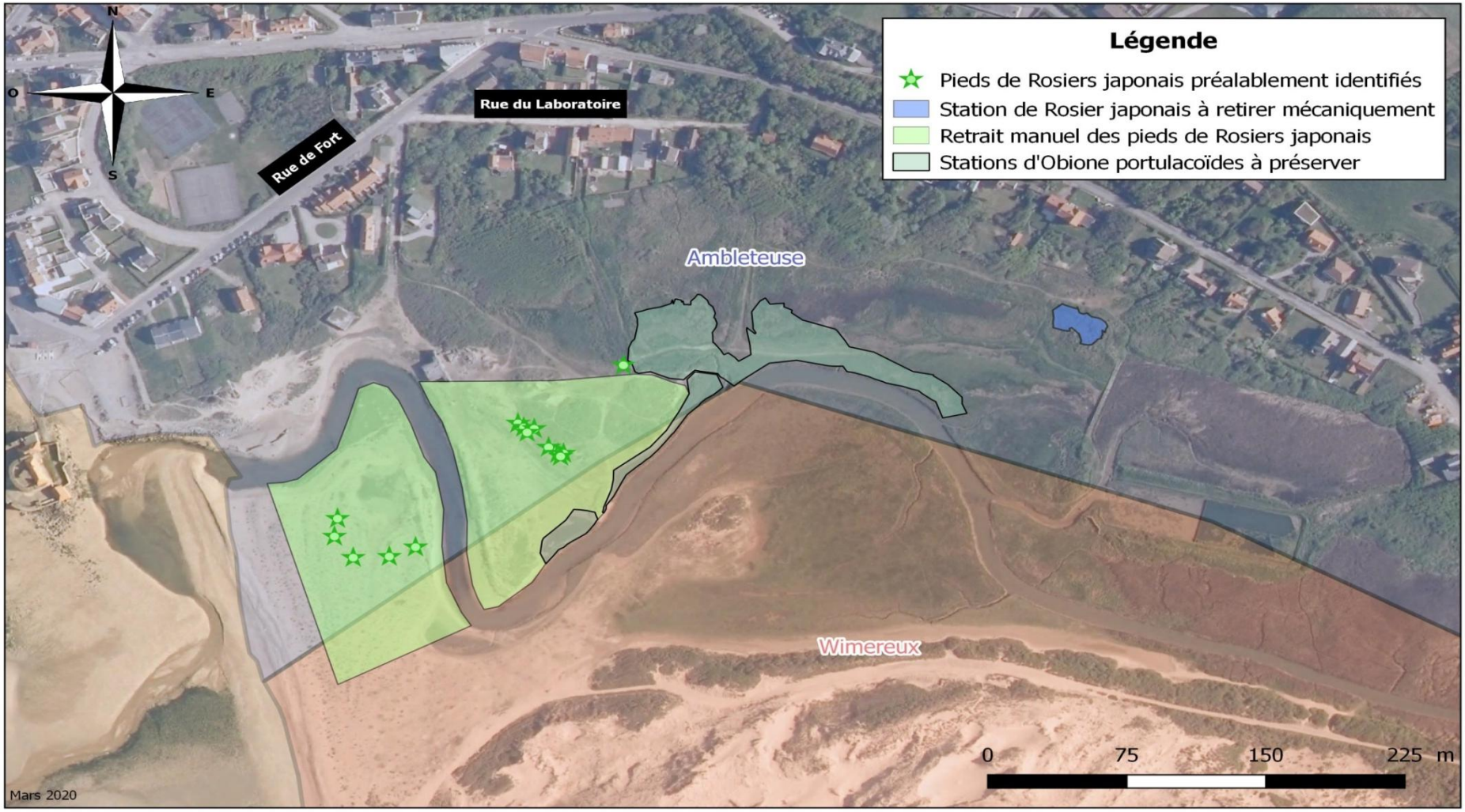
Carte des différentes zones d'intervention pour le retrait des pieds de Rosier japonais